



Service civique : Favoriser et développer l'éducation à la non-violence et à la paix – Paris

La Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix a pour objectif de promouvoir l'éducation et la formation à la non-violence et à la paix. Pour cela, elle conduit une campagne visant l'introduction de l'éducation à la non-violence et à la paix dans les programmes scolaires et la mise en place de la formation à la gestion non-violente des conflits pour les enseignants (point obtenu dans la loi sur la Refondation de l'école en 2013). Soutenue par plus de 130 personnalités, elle regroupe plus de 85 associations.

Pour favoriser et développer cette éducation, le volontaire :

- participe à plusieurs événements organisés par la Coordination à destination des publics bénéficiaires et des porteurs de projets
- met en lien tous ces partenaires et valorise leurs actions entreprises
- participe à l'animation des dispositifs favorisant la promotion de cette culture : Journées d'été, Quinzaine de la non-violence, Forum « La non-violence à l'école » et publication de la Lettre trimestrielle « Eduquer à la non-violence et à la paix »

Le volontaire permet ainsi le développement et le suivi des projets éducatifs de la Coordination, en coopération avec le salarié et les bénévoles de l'association.

Qualités du candidat :

- . Qualité rédactionnelle
- . Esprit de synthèse
- . Autonomie et gestion du temps
- . Esprit d'équipe

Langues parlées :

Français
Anglais est un plus

Statuts et conditions :

- . Service civique de 8 mois, 24h/semaine
- . Début dès que possible
- . Indemnités de 580€ / mois, selon les conditions en vigueur du statut de service civique

Pour postuler :

Contact : Christian Renoux, Président

CV + lettre de motivation à envoyer sur secretariat@education-nvp.org